

**Riva GHERCHANOC**  
**Candidate pour le Front de Gauche**  
**Elections législatives 10 et 17 juin 2012**  
**3e circonscription de Seine Saint Denis**

**Association France Palestine Solidarité**  
**Madame Ben Ameer Mabrouka**

**Neuilly-Sur-Marne, le 30 mai 2012**

Madame,

Suite à une première rencontre sur le marché de la Patinoire à Neuilly-sur-Marne, un samedi matin, vous avez souhaité m'interroger, en tant que candidate à l'élection législative, sur trois questions relatives à la question israélo-palestinienne. Je vous en remercie.

En premier lieu, comme nombre de citoyennes et citoyens, et en tant que militante politique, non élue, je me suis toujours exprimée en faveur d'un processus conduisant à la paix au Proche-Orient.

**Question : La mise en place d'une commission d'enquête parlementaire pour faire la lumière sur toutes les facettes de la coopération militaire et sécuritaire entre la France et Israël.**

**Réponse** : Je suis favorable à la création d'une Commission d'enquête parlementaire sur la coopération sécuritaire de la France et de l'UE avec Israël tout comme l'avait déclaré le Front de Gauche lors des élections présidentielles. Et comme vous le dites, « *la transparence est un gage de démocratie* », aussi l'ensemble des coopérations militaire et sécuritaire de la France doit être redéfini. A condition toutefois que les principes de la politique étrangère soient redéfinis eux-mêmes. Mais cette décision politique appartient aujourd'hui à François Hollande et son nouveau gouvernement. Et j'espère qu'il s'engagera dans un réel processus de dénucléarisation du Proche Orient pour parvenir à un règlement pacifique des tensions nées des risques de prolifération.

**Question : L'adoption par la France de mesures pour assurer la traçabilité des produits des colonies entrant en France**

**Réponse** : La colonisation est illégale. Tout commerce et tout investissement qui la favorise également. A compter de ce principe, toute entreprise qui conclut des contrats en contradiction avec le droit international doit immédiatement cesser son activité sous peine de sanctions hautement dissuasives. Une liste noire des entreprises, telles Alstom, Véolia ou Orange/France Télécom, favorisant la colonisation sera dressée et rendue publique.

**Question : La demande par les députés que le gouvernement français reconnaisse explicitement un Etat palestinien viable et indépendant dans les frontières de 1967, avec Jérusalem-Est comme capitale**

Réponse : Oui à la reconnaissance d'un Etat palestinien viable et indépendant dans les frontières de 1967. Et oui à son admission de plein de droit aux Nations-Unies, lors de l'Assemblée générale de 2012. Les députés européens du Front de Gauche ont déjà eu l'occasion de l'affirmer. J'ajoute, dans le respect des deux états et pour une paix juste et durable, que je suis également en faveur de la sécurité de l'Etat israélien.

Ceci étant, j'avoue avoir toujours été dubitative sur le sort de Jérusalem-Est comme capitale de la Palestine. J'entends tout à fait la revendication des palestiniens mais je m'interroge quant aux conséquences d'une ville délimitée et coupée en deux. Ne pourrait on pas envisager un statut international pour la gérance de tout Jérusalem au vue de son Histoire ? Une ville avec des frontières assurerait-elle réellement la cohésion sociale et le vivre ensemble auquel aspirent nombre de palestiniens et israéliens ? Pour ma part et pour le moment, la question reste ouverte.

J'espère avoir l'occasion de pouvoir me rendre très prochainement en mission en Israël et Palestine pour avoir une vision plus appropriée d'un conflit que je ne vois que d'ici. J'aimerais vraiment avoir l'opportunité de pouvoir rencontrer familles israéliennes et palestiniennes ainsi que des responsables politiques.

Je vous prie d'agréer, Madame Ben Ameer, ainsi que les membres de votre association, l'expression de mes sentiments distingués.

**Riva Gherchanoc**